

PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Médecin cheffe de Pôle : Dr Audrey PINGAUD

Cadre supérieur de santé : F. ETIEVANT

Secrétariat : 03 80 42 48 31

COORDONNÉES DES STRUCTURES DE SOINS

• DIJON

Le Prisme (HDJ)	03 80 42 54 27
Unité de Soins Petits Pas (CMP/CATTP/HDJ)	03 80 68 08 78
Les Rondeaux (CMP/CATTP/HDJ)	03 80 28 06 10
Upsilon (CMP/CATTP)	03 80 28 07 98
Arpège (CATTP/HDJ)	03 80 42 49 53
Adosoins (HDJ)	03 80 42 54 15

• GENLIS

Simone Veil (CMP/CATTP/HDJ)	03 80 47 97 70
-----------------------------	----------------

• BEAUNE

Arlequin (CMP/CATTP/HDJ)	03 80 25 02 90
L'Ombrelle (CMP/CATTP/HDJ)	03 80 24 45 31

HDJ : Hôpital de Jour

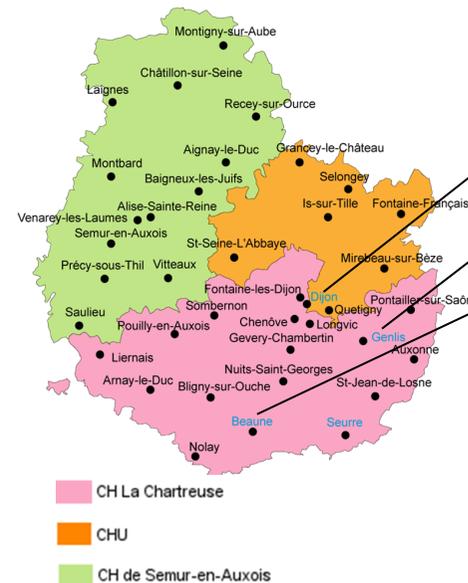
CMP : Centre Médico-Psychologique

CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

L'unité pédagogique spécialisée

L'unité pédagogique spécialisée du CH La Chartreuse est une équipe d'enseignants spécialisés, répartie sur le Sud de la Côte-d'Or. Elle accueille des jeunes de 3 à 17 ans, scolarisés ou non.

Le pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent met tout en œuvre pour offrir une organisation des soins la plus adaptée aux besoins et à la répartition géographique de la population. Il est composé de treize structures de soins, réparties sur Dijon et le sud de la Côte-d'Or.



L'unité pédagogique est présente dans les structures suivantes :

Dijon : Le Prisme, L'Unité de Soins Petits Pas, Les Rondeaux, Upsilon, Arpège, Adosoins

Genlis : Simone Veil

Beaune : Arlequin, L'Ombrelle.

Le bureau du directeur pédagogique est situé au CH La Chartreuse.

Contact :

Directeur pédagogique : J. DE MACEDO

03 80 42 48 34

jerome.demacedo@chlcdijon.fr

Tout accompagnement pédagogique est initié par le médecin pédopsychiatre, dans le cadre d'une prescription médicale.



LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ EN STRUCTURE DE SOINS

- Favoriser la structuration ou la restauration du statut d'élève,
- Restaurer l'estime de soi (remise en confiance),
- Apporter une aide méthodologique et organisationnelle,
- Accompagner les apprentissages scolaires dans le cadre des acquisitions des compétences du socle commun,
- Repérer les éventuels troubles cognitifs liés ou non aux difficultés psychiques (bilans pédagogiques).

LES MOYENS

- Salle de classe dans chaque structure de soins,
- Prises en charge individualisées ou en petits groupes,
- Travail d'équipe avec les personnels soignants de la structure.

L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Évaluation des capacités, des difficultés et des besoins (observation, bilan),
- Projets pédagogiques personnalisés,
- Travail adapté selon les besoins de chaque élève.

LE PARTENARIAT

- Liens avec les établissements scolaires fréquentés par les élèves (**sous réserve de l'accord parental**),
- Liens avec les référents de scolarité de l'Éducation Nationale,
- Contacts avec divers professionnels intervenant éventuellement dans le déroulement de la scolarité de l'enfant (assistantes sociales, psychologues,...),
- Participation aux réunions d'équipe éducative, d'équipe de suivi de scolarité...

POUR CONCLURE

